

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

CCAS D'AGDE

M. Gilles D'ETTORE, Président du CCAS

Espace Mirabel

34300 AGDE

Tél.: 04 67 94 60 60 – Fax : 04 67 94 60 69

L'avis implique un marché public. Marchés n°FOUR-01-21 : Colis et chocolats de Noël de la Ville d'Agde pour les personnes de plus de 60 ans et chocolats à destination des enfants.

Le pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoir adjudicateurs.

Objet : Marché de fourniture de denrées alimentaires : chocolats et colis garnis.

Nature : Fournitures

Mode : Procédure Adaptée

Code NUTS : FR813

Durée : sans objet / marché de fournitures alimentaires.

Forme : Marché divisé en 3 lots.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- A – La lettre de candidature (imprimé DC1) à compléter.
- B – La déclaration du candidat (imprimé DC2) à compléter
- C – La déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier, au 31 décembre 2020 :
 - ☐ qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales
 - ☐ qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction à concourir
 - ☐ qu'il n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une Condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L. 324-9, L. 324-10, L 341-6, L. 125-1 et L. 125.3 du Code du Travail.
- D – Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet et la justification de son habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

Concernant les documents du point C, l'attention des candidats est attirée sur le fait que, s'ils sont pressentis, au terme de la procédure, ils devront, pour être retenus, fournir obligatoirement, dans le délai imparti, les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents en matière d'impôts et de cotisations sociales.

Le candidat établi dans un état membre de l'union européenne autre que la France doit produire un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine.

Ces pièces seront complétées s'il y a lieu, datées et signées par eux avec le cachet de l'entreprise et le **nom lisible** du signataire et sa qualité et **retournées obligatoirement avant la date limite de réception des offres indiquée dans le règlement de la consultation** . Dans le cas où la personne qui signe le marché pour le compte de l'entreprise candidate ne serait pas le dirigeant ou tout autre représentant de l'entreprise juridiquement habilitée à l'engager, elle devra joindre à l'acte d'engagement la preuve de sa capacité à signer les pièces du marché par la production d'une délégation de pouvoirs établie par la personne juridiquement habilitée à engager l'entreprise. En cas

d'absence de ce pouvoir ou d'une délégation qui ne serait pas en bonne et due forme, l'offre de l'entreprise sera rejetée sans être examinée.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

50% : Valeur technique (25% Qualité des produits + 25% Présentation)

50% : Prix

Renseignements Administratifs :

CCAS D'AGDE
Madame Sandrine LAURENT
Espace Mirabel
CS 20007
34306 AGDE CEDEX
Tél.: 04 67 94 60 60 – Fax : 04 67 94 60 69
sandrine.laurent@ccas-agde.fr

Renseignements techniques :

CCAS D'AGDE
Madame Christine SOLIVA
Espace Mirabel
CS 20007
34306 AGDE CEDEX
Tél.: 04 67 94 66 30
christine.soliva@ccas-agde.fr

Documents :

Règlement de consultation
Dossier de consultation des entreprises

Date limite de remise des offres : le 10/09/2021 à 17h00

Validité des offres : 140 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt sous pli à l'adresse suivante :

CCAS D'AGDE
Espace Mirabel
CS 20007
34306 AGDE CEDEX